

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Dominique tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 19 mars 2018** à compter de **8 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Hugo Mc Dermott, conseiller
Madame Stéphanie Lambert, conseillère
Madame Lise Bachand, conseillère
Monsieur Vincent Perron, conseiller
Monsieur Robert Houle, maire

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Robert Houle.

Est également présente :

Madame Christine Massé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Sont absents :

Madame Marie-Josée Beauregard, conseillère
Monsieur Jean-François Morin, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **CONSEIL :**
 - 4.1 Achat d'un camion
 - 4.2 Achat d'un serveur
 - 4.3 Achat du progiciel de gestion des hydromètres, entretien et soutien annuel
5. **LEVÉE DE LA SESSION**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Robert Houle, ouvre la séance extraordinaire.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-49

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Vincent Perron

APPUYÉ DE : le conseiller Hugo Mc Dermott
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des contribuables.

4. CONSEIL :

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-50

4.1. ACHAT D'UN CAMION

CONSIDÉRANT QUE le service de voirie doit procéder à l'achat d'un véhicule;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Vincent Perron

APPUYÉ DE : la conseillère Stéphanie Lambert

et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER un montant jusqu'à concurrence de 20 000 \$, taxes nettes pour l'achat de cet équipement.

D'AUTORISER le directeur général adjoint, monsieur François Daudelin, à procéder à l'achat et à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité.

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution sont disponibles à même le poste budgétaire 22-300-00-724.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-51

4.2. ACHAT D'UN SERVEUR

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder au remplacement du serveur pour la gestion municipale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert

APPUYÉE DE : la conseillère Lise Bachand

et résolu à l'unanimité :

DE PROCÉDER à l'achat des équipements requis auprès de Lavallée Informatique inc. selon la soumission 71911 et d'en accepter la dépense au montant estimé de 9 943 \$, plus taxes.

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution sont disponibles à même le poste budgétaire 22-100-00-728.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-52

4.3. ACHAT DU PROGICIEL DE GESTION DES HYDROMÈTRES, ENTRETIEN ET SOUTIEN ANNUEL

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder à l'achat d'un progiciel pour la gestion des hydromètres (compteurs d'eau), ainsi qu'un contrat d'entretien et de soutien annuel pour la gestion municipale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Hugo Mc Dermott

APPUYÉ DE : le conseiller Vincent Perron

et résolu à l'unanimité :

DE PROCÉDER à l'achat auprès de PG Solutions, du progiciel de gestion des hydromètres au montant de 1 125 \$, plus taxes et le contrat d'entretien et soutien annuel au montant de 565 \$, plus taxes, selon l'offre de service IMSDO76-180305-CV1 et d'en accepter la dépense.

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution sont disponibles à même les postes budgétaires 02-130-00-414-01 et 22-100-00-728.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-53

5. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour de cette séance extraordinaire du Conseil municipal étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Hugo Mc Dermott

APPUYÉ DE : la conseillère Stéphanie Lambert

et résolu à l'unanimité :

DE LEVER cette séance extraordinaire à 8 h 22.

ADOPTÉE

Robert Houle
Maire

Christine Massé
Directrice générale et secrétaire-trésorière